

La conjoncture des transports en Pays de la Loire

En août, la fréquentation aéroportuaire s'est envolée

Au cours des derniers mois, les évolutions du secteur des transports ont laissé apparaître quelques signes de redémarrage de l'activité. Ainsi, les créations d'entreprises ont progressé de 20 %, l'emploi salarié s'est légèrement redressé après quatre trimestres de repli et les trafics autoroutiers ont été dopés par la baisse du prix des carburants.

En revanche, certains pans du secteur des transports sont toujours sinistrés : le rythme de croissance du chômage s'est accéléré, les flux portuaires ont de nouveau baissé et les immatriculations de véhicules utilitaires ont brutalement plongé.

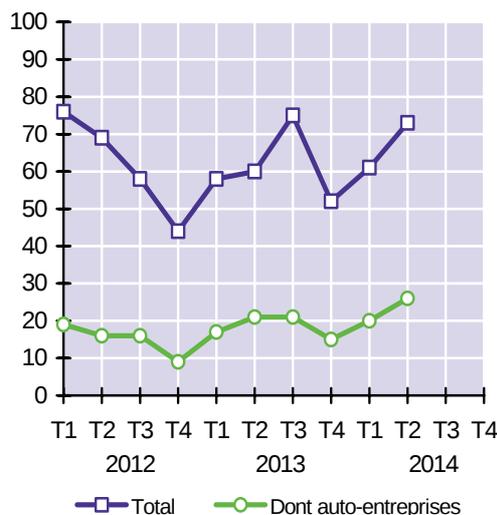
La fréquentation des transports collectifs a été contrastée. Si le recul du trafic des TER s'est accentué sous l'effet des grèves du mois de juin, la fréquentation des réseaux de bus et de tramway est demeuré dynamique. Le trafic aérien ligérien a battu plusieurs records au cours de l'été permettant à l'aéroport de Nantes de gagner une place dans le classement des plates-formes françaises.

Démographie des entreprises de transport : le secteur a enregistré au 2^{ème} trimestre un flux élevé de nouveaux entrepreneurs

Stimulées par le statut d'auto-entrepreneur, à l'origine de 36 % (une contribution record) des immatriculations du secteur au 2^{ème} trimestre, les créations d'entreprises de transport sont restées dynamiques (+ 22 % par rapport au 2^{ème} trimestre de 2013, + 19 % en cumul annuel).

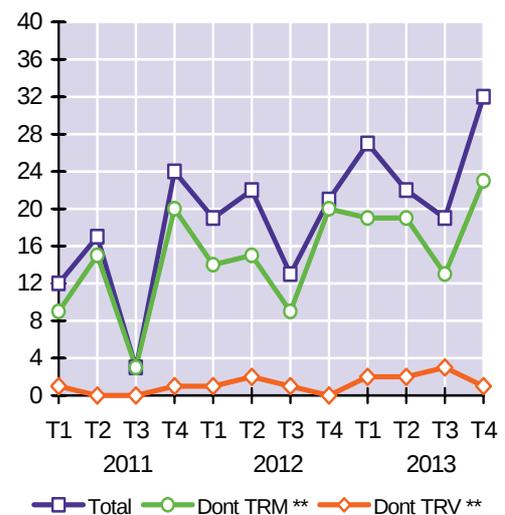
D'après le cumul trimestriel à la fin décembre 2013, la mortalité des entreprises du secteur a fortement augmenté (+ 52 % comparé au 4^{ème} trimestre de 2012). Pour la première fois depuis le début du suivi statistique, le nombre de défaillances a franchi le cap de la trentaine.

Graphique 1
Créations d'entreprises de transport



Source : INSEE (répertoire Sirene)

Graphique 2
Défaillances* d'entreprises de transport



Source : Banque de France (date de jugement)

* Les défaillances ne couvrent qu'une partie des cessations (en sont ici exclues les cessions et fusions).

** TRM : transports routiers de marchandises – TRV : transports routiers de voyageurs

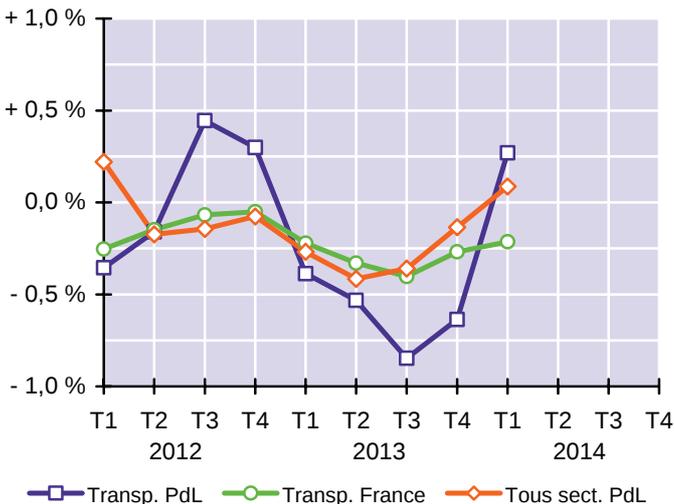
Emploi salarié : les effectifs du secteur des transports se sont redressés au 1^{er} trimestre

À la fin du premier trimestre, le secteur des transports et de l'entreposage comprenait 67 300 salariés (hors intérim) dans les Pays de la Loire, en hausse de 0,3 % par rapport au même trimestre de 2013. Faisant suite à quatre trimestres de baisse, cette reprise de faible ampleur a également été observée dans l'ensemble de l'économie régionale (+ 0,1 %). Elle est la conséquence de la légère amélioration des courants d'affaire industriels et commerciaux ; les transports suivent les fluctuations de l'économie car ils interviennent aux

deux extrémités du système productif (en aval pour approvisionner les entreprises et en amont pour livrer leur production). Le BTP, principal générateur de trafic du secteur des transports (les matériaux de construction constituant dans la région la catégorie de marchandises la plus transportée), a perdu 2,8 % de ses salariés au 1^{er} trimestre (91 150 personnes). Le secteur de la fabrication de matériel de transports, qui emploie 27 750 salariés dans les Pays de la Loire, a également connu une baisse d'effectifs (- 0,9 %).

Graphique 3

Taux de croissance de l'emploi (glissement annuel)

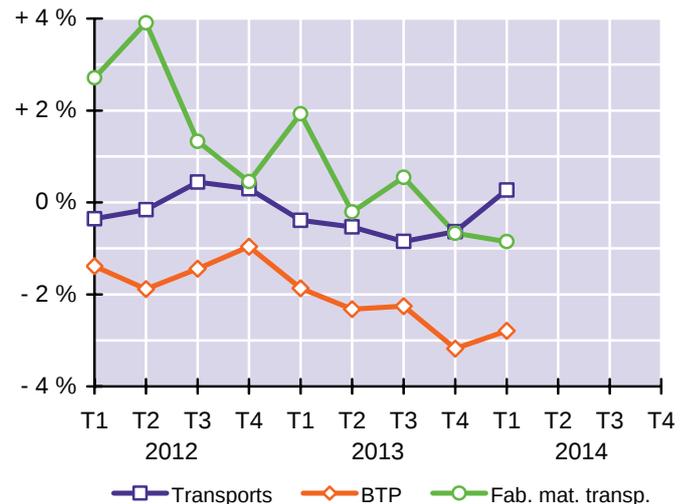


Source : Acofs (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale) - Base de données Séquoia

Champ : effectifs salariés (hors intérim) des établissements affiliés au régime général de la Sécurité sociale

Graphique 4

Taux de croissance de l'emploi (glissement annuel)



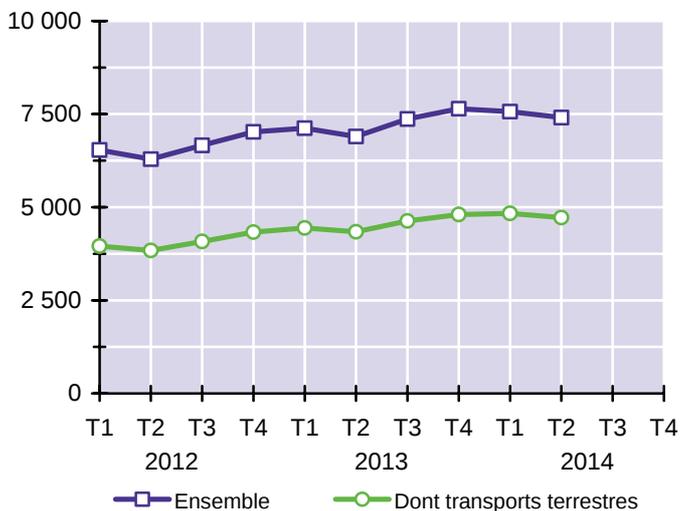
Marché du travail : le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru au 2^{ème} trimestre de 2014

À la fin du deuxième trimestre de l'année 2014, Pôle emploi a recensé en Pays de la Loire 7 407 demandeurs d'emploi issus du secteur des transports (recouvrant des métiers divers, personnels roulants mais aussi agents d'exploitation et employés administratifs). En glissement annuel, le rythme de croissance du chômage a augmenté : il s'élève à la fin juin à 7,4 % (+ 8,9 % dans les transports terrestres), contre + 6,3 % à la fin juin 2013. Le secteur des transports représente 2,7 % des demandeurs d'emploi de la région.

Le nombre de demandeurs d'emploi postulant pour un métier de la conduite routière de marchandises est demeuré à un niveau élevé lors du printemps 2014 (à la fin juin, 6 922 personnes en Pays de la Loire). En rythme annuel, la hausse du chômage s'est légèrement accrue (+ 4,1 % contre + 3,8 % à la fin du premier trimestre). Elle a davantage concerné les conducteurs routiers de poids lourds sur longue distance (+ 5,3 %) que les conducteurs-livreurs (+ 3,1 %).

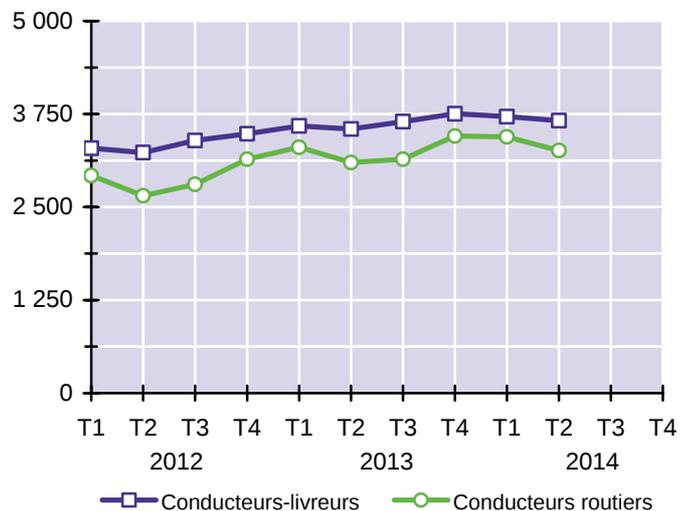
Graphique 5

Demandeurs d'emploi dans le secteur des transports



Graphique 6

Demandeurs d'emploi des métiers de la conduite



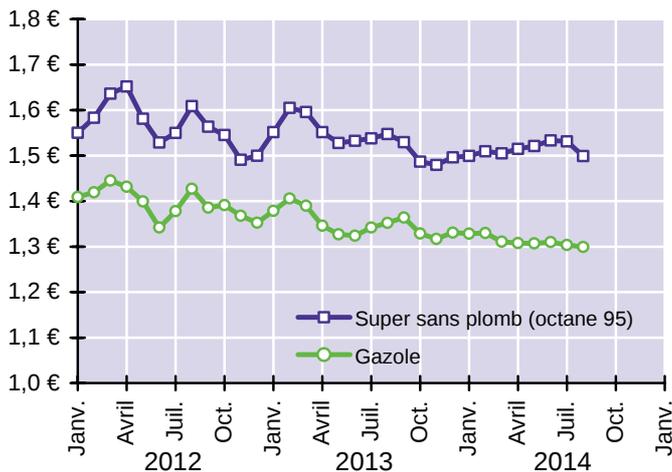
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

Champ : catégories A, B et C (demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Prix des carburants : le tarif du gazole est à son plus bas niveau depuis janvier 2011

En août 2014, le prix de vente au détail du litre des carburants automobiles s'est élevé, en moyenne sur le territoire national, à 1,50 € pour le super sans plomb 95 (- 3,1 % par rapport à août 2013) et 1,30 € pour le gazole (- 3,9 %). La baisse des tarifs observée au cours de l'été provient de la décreue des cours du pétrole. Elle s'explique par la combinaison d'une demande faible liée au ralentissement de l'économie mondiale et d'une offre abondante due à la reprise des exportations libyennes et à la hausse de la production de pétrole de schiste aux États-Unis.

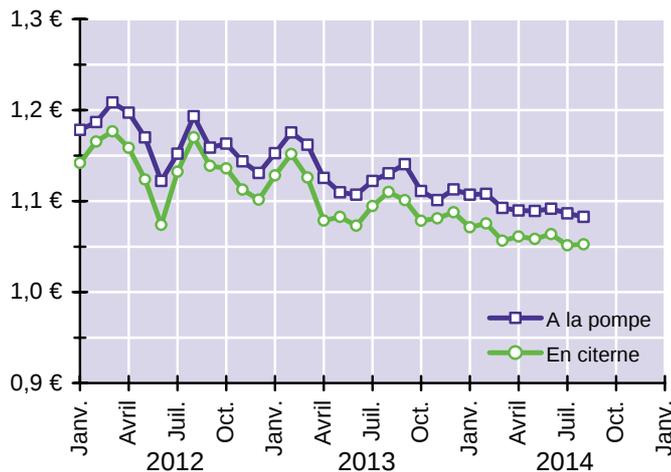
Graphique 7
Prix du litre de carburant automobile TTC * (en €)



Source : Direction générale de l'Énergie et du Climat - DIREM
* Prix à la pompe toutes taxes comprises (TVA, TICPE et autres taxes)

En août 2014, le prix du litre de gazole payé par les entreprises de transport routier (c'est à dire hors TVA) est d'environ 1,07 € en moyenne sur l'ensemble du territoire français. Par rapport à août 2013, il a diminué de 4,2 % pour le gazole à la pompe et de 5,2 % pour celui livré en vrac par camion citerne. Il est attendu une hausse des prix dans les prochaines semaines en raison des tensions géopolitiques en Irak, qui dispose d'importantes réserves de pétrole, et des mesures de la Banque centrale européenne visant à faire baisser le cours de l'euro.

Graphique 8
Prix du litre de gazole hors TVA (en €)

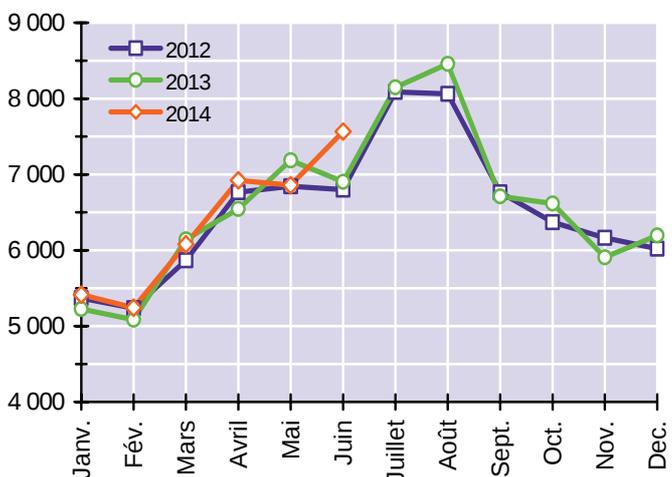


Source : Comité National Routier

Trafics autoroutiers : la circulation des voitures et des poids lourds s'est redressée en juin

En juin 2014, ASF et Cofiroute ont comptabilisé 7,57 millions de véhicules légers (motocycles, voitures et utilitaires de moins de 3,5 tonnes) aux gares de péage situées en Pays de la Loire, contre 6,90 millions douze mois plus tôt (+ 9,6 %). Ce trafic est, depuis le début des mesures, le plus élevé pour un mois de juin. Sur un an, la circulation a progressé de 2,0 %. La reprise des trafics au cours du premier semestre pourrait s'expliquer par le reflux du prix du gazole (cf. graphique 7). Ce carburant représente 74 % de la consommation des véhicules légers sur le territoire français.

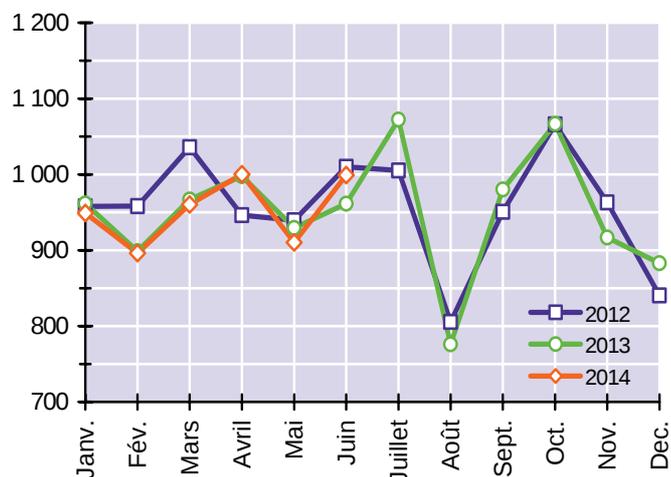
Graphique 9
Trafic autoroutier des véhicules légers (en milliers de VL)



Sources : ASF, Cofiroute (comptages des entrées et sorties aux gares de péage du réseau autoroutier concédé des Pays de la Loire)

Un million de véhicules de plus de 3,5 tonnes (poids lourds et autocars) ont été recensés aux gares de péage des Pays de la Loire en juin 2014, représentant une hausse de 3,9 % par rapport au niveau atteint un an auparavant (960 000 poids lourds). Ce repli, le troisième consécutif, intervient dans un contexte de frémissement de l'activité des services marchands. Les dernières enquêtes de conjoncture de la Banque de France font en effet état pour les transporteurs de la région d'une amélioration des courants d'affaires suite à l'augmentation de la demande.

Graphique 10
Trafic autoroutier des poids lourds (en milliers de PL)

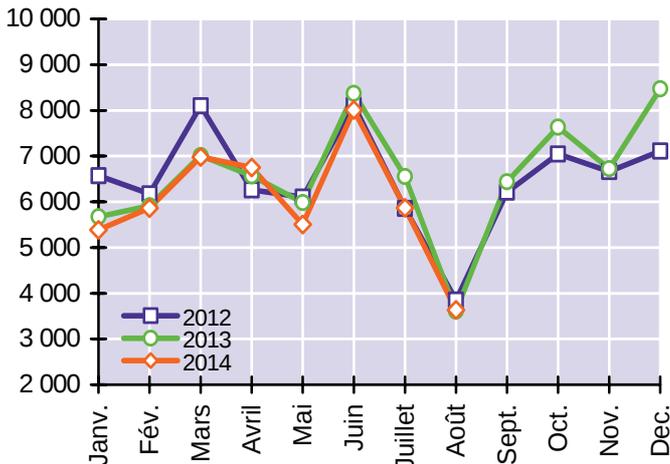


Immatriculations de véhicules neufs : le marché de l'utilitaire a plongé de 11 % en août

En mai, les immatriculations ligériennes de voitures neuves se sont accrues de 0,8 % par rapport au même mois de 2013. Cette timide reprise fait suite à trois mois de fortes baisses (-8,1 % en mai, -4,3 % en juin et -10,5 % en juillet) au cours desquels le marché automobile régional, confronté à la hausse du prix du cheval fiscal, avait enregistré un effondrement des achats de voitures par les personnes morales. En août, le segment des voitures de sociétés a continué de reculer mais à un rythme ralenti (-1,0 %). Les achats des ménages ont, quant à eux, augmenté de 2,1 %.

Graphique 11

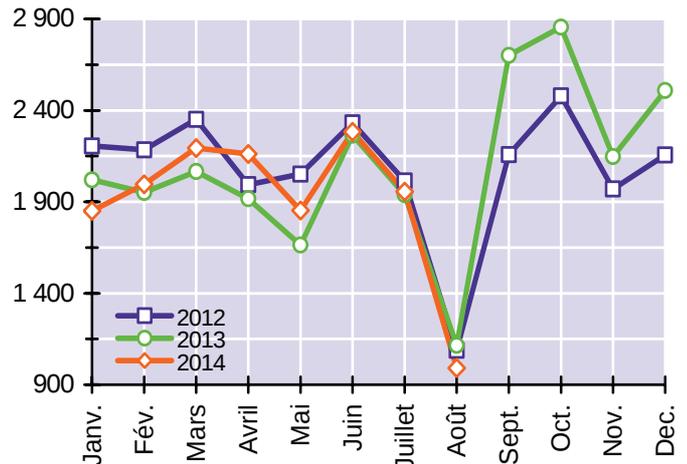
Immatriculations de voitures particulières neuves



Le marché des véhicules utilitaires a marqué un net recul : ses ventes ont chuté de 11 % en août alors qu'elles n'avaient cessé de progresser au cours des six mois précédents. Le recul par rapport à août 2013 a concerné toutes les catégories de véhicules utilitaires, de -8 % pour les camionnettes à -40 % pour les semi-remorques. En cumul annuel, le marché est cependant en croissance de 7,6 %. 82 % des véhicules utilitaires sont des camionnettes (de moins de 3,5 tonnes de PTAC) ; leurs ventes ont progressé de 6,3 % sur un an.

Graphique 12

Immatriculations de véhicules utilitaires neufs



Source : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie - RSVéRo (Répertoire Statistique des Véhicules Routiers)

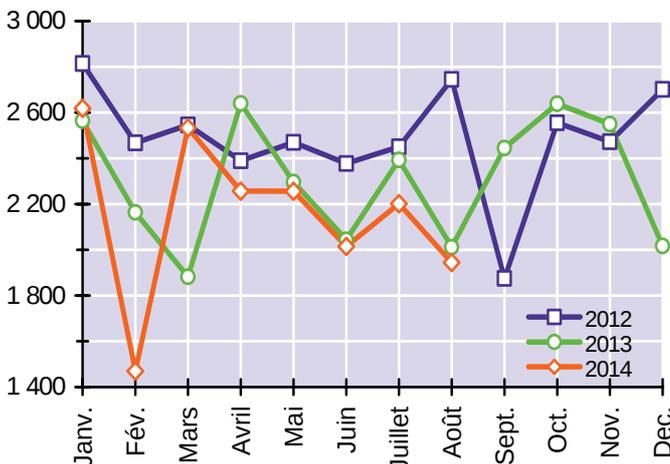
Trafic du port de Nantes Saint-Nazaire : le déclin de l'activité s'est poursuivi au cours de l'été

En août 2014, le trafic extérieur du Grand Port Maritime s'est élevé à 1 944 000 tonnes, en recul de 3,4 % par rapport à août 2013, soit le cinquième repli mensuel consécutif. C'est la première fois depuis 1996 que le trafic du mois d'août descend sous la barre des deux millions de tonnes. La baisse de l'activité portuaire a concerné la quasi-totalité des trafics (gaz, pétrole raffiné, céréales, aliments du bétail, sable, conteneurs, trafic roulier, ...), à l'exception des importations de pétrole brut en progression de 30 %. Ce dernier poste a représenté en août 40 % du trafic total du port, onze points de

plus que la moyenne décennale. En cumul annuel, le trafic extérieur de l'établissement public s'est établi à 27,0 millions de tonnes (le plus faible total des seize dernières années), en baisse de 2,2 % par rapport aux douze mois précédents. Le trafic roulier a diminué de 8,0 %. Son repli devrait s'accroître au cours des prochaines semaines en raison de la suspension, depuis le 18 septembre, de l'autoroute de la mer Montoir-de-Bretagne / Gijón. La liaison utilisée aussi bien par les transporteurs que par les touristes, n'était plus rentable depuis l'arrivée à échéance des aides publiques.

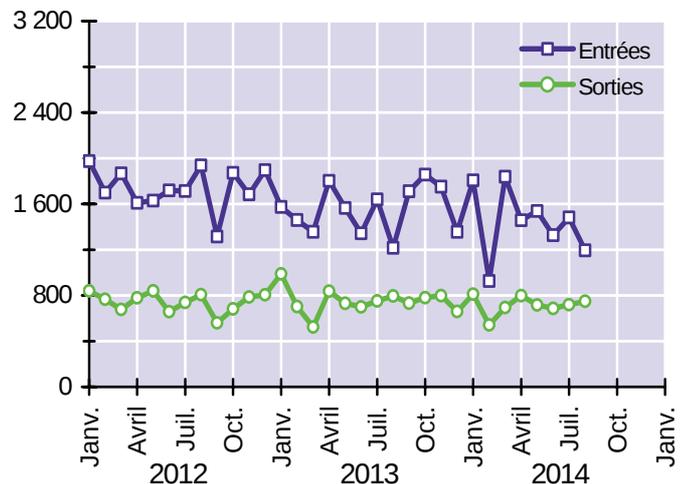
Graphique 13

Trafic extérieur total (en milliers de tonnes)



Graphique 14

Trafic extérieur par sens (en milliers de tonnes)

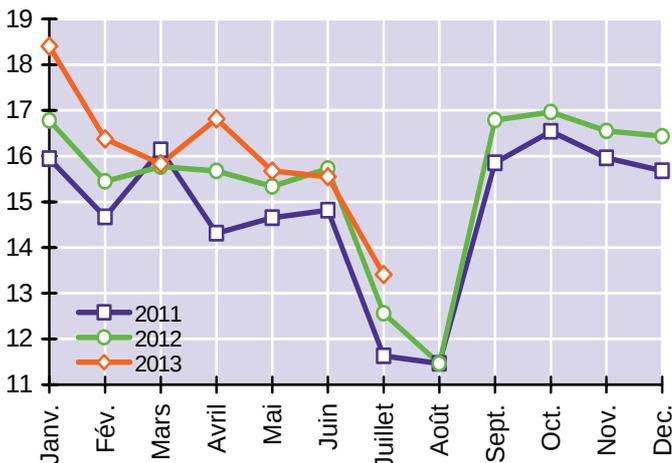


Source : Port Atlantique Nantes Saint-Nazaire (direction commerciale, service prospective et économie)

Transports collectifs urbains : grèves et travaux ont freiné la croissance de la mobilité

En juillet 2014, 13,4 millions de voyages ont été recensés dans les trois principaux réseaux de transports publics urbains des Pays de la Loire. Cette fréquentation, en hausse de 6,7 % par rapport à celle de juillet 2013, fait suite à un mois de juin décevant où les mouvements sociaux au sein du personnel roulant avaient entraîné un recul de 1,1 % du nombre de voyages. Le rebond du mois de juillet a été trois fois moins important à Nantes qu'à Angers et au Mans : la multiplication de travaux sur le réseau de la Semitan a notamment entraîné, au cours du mois, l'interruption de

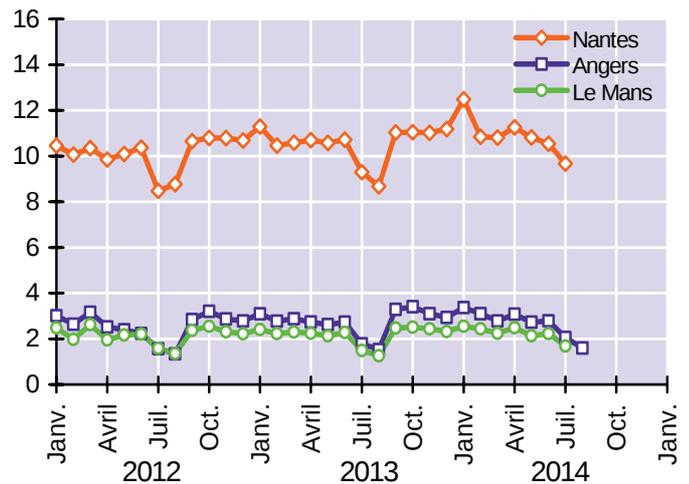
Graphique 15
Fréquentation des TCU (en millions de voyages)



Sources : exploitants des réseaux de transports collectifs urbains de Nantes, Angers et Le Mans (Semitan, Keolis Angers, Setram)

l'exploitation des lignes de tramway 2 et 3. En cumul annuel, l'usage des réseaux de transports collectifs urbains s'est accru de 4,1 % dans les Pays de la Loire. C'est dans l'agglomération angevine que la progression a été la plus marquée (+ 8,0 % sur un an, contre + 3,4 % au Mans et + 3,2 % à Nantes). L'écart avec les autres réseaux de la région pourrait se réduire dans les prochains mois en raison de l'entrée en vigueur depuis le 1^{er} septembre de la gratuité de la première heure de stationnement dans les neuf parkings publics du centre-ville d'Angers.

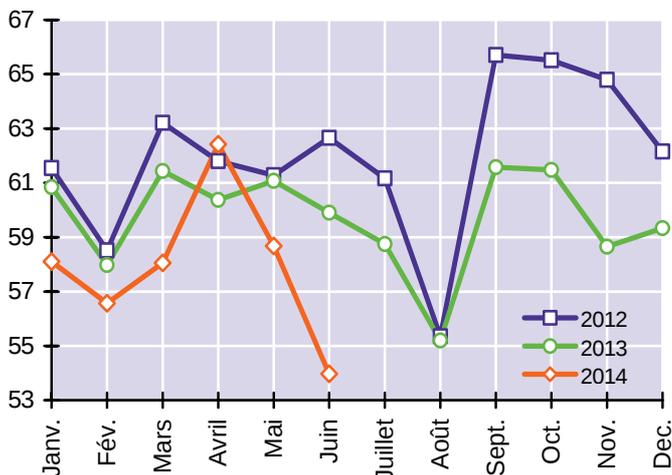
Graphique 16
Fréquentation par réseau (en millions de voyages)



Transports ferroviaires : en juin, les 13 jours de conflits à la SNCF ont plombé la fréquentation

En juin 2014, les lignes ferroviaires gérées par la Région des Pays de la Loire et exploitées par la SNCF sous la marque TER (Transport Express Régional) ont généré un trafic de 54,0 millions de voyageurs-km et transporté 1,23 million de passagers. L'effondrement des trafics par rapport à juin 2013 (- 9,9 %) s'explique en grande partie par la grève des cheminots qui, à l'occasion de l'examen du projet de réforme ferroviaire par les députés, a paralysé pendant treize jours la circulation des trains. Sur un an, la diminution des trafics (- 4,6 %) est la plus élevée du dernier quart de siècle.

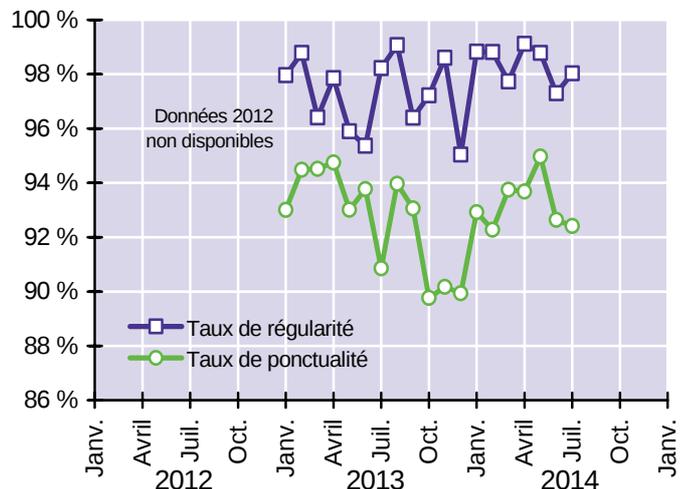
Graphique 17
Trafic des lignes TER (en millions de voyageurs-km)



Source : Conseil régional des Pays de la Loire

En juillet 2014, la régularité des lignes ferroviaires TER s'est légèrement redressée. 2,0 % des 10 970 trains programmés au cours du mois ont été supprimés. En juin, le long mouvement social avait entraîné la déprogrammation de nombreux trains : seulement 7 525 rames avaient réellement circulé. La ponctualité des lignes ferroviaires TER ne s'est en revanche pas améliorée au début de l'été. 92,4 % des trains ayant circulé en juillet n'ont pas connu de retard supérieur à cinq minutes, soit deux points et demi de moins que le niveau record atteint en mai (95,0 %).

Graphique 18
Régularité et ponctualité des lignes TER



Source : Autorité de la qualité de service dans les transports (AQST)

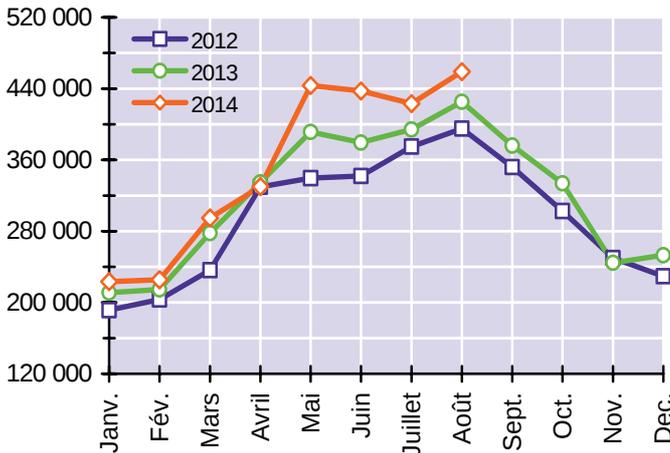
Trafic de passagers de l'aéroport de Nantes : le mois d'août a été historique à plusieurs titres

L'aéroport Nantes Atlantique a enregistré en août 2014 un trafic commercial de 458 912 passagers (hors transit), en augmentation de 7,9 % par rapport à août 2013. C'est la première fois dans l'histoire de la plate-forme que la barre des 450 000 passagers accueillis dans un mois est franchie. C'est également la première fois depuis 1962 (date de la mise en service des premiers vols intérieurs au départ de Nantes et de la suppression des liaisons vers l'Afrique du Nord) que le trafic des lignes régulières internationales (191 000 voyageurs)

dépasse celui des lignes domestiques (184 000). En cumul annuel, la fréquentation globale de Nantes Atlantique a atteint le cap des quatre millions de passagers (+ 7,5 %), confortant la septième place de l'aéroport parmi les plates-formes de Province, acquise au début de l'été au détriment de Beauvais-Tillé. La croissance de l'activité a été portée par le dynamisme du trafic des vols réguliers internationaux (+ 20 %) et nationaux (+ 5 %). A contrario, la clientèle des vols vacances a continué de reculer (- 9 % sur un an).

Graphique 19

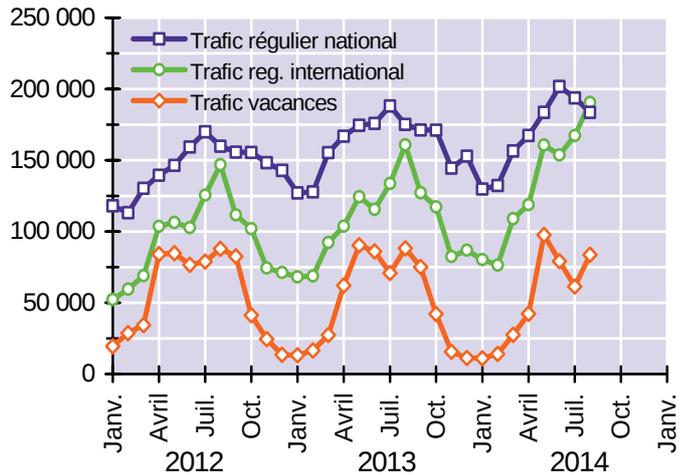
Trafic de passagers de l'aéroport Nantes Atlantique



Source : Aéroports du Grand Ouest - Vinci Airports (direction commerciale)

Graphique 20

Trafic de passagers de l'aéroport par segment



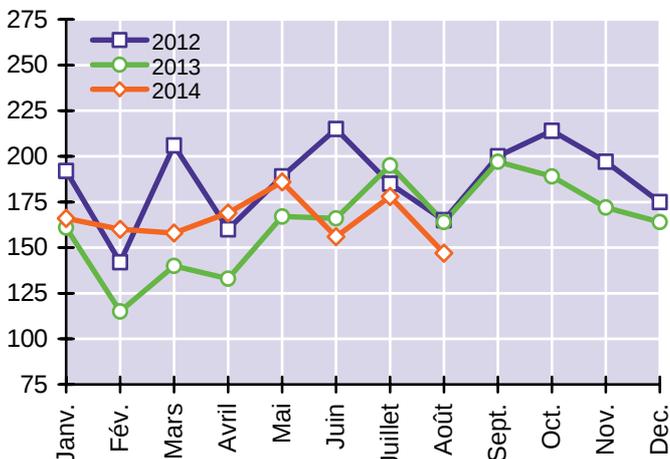
Accidents de la route : en août, le nombre de sinistres a baissé mais la mortalité a augmenté

Selon le dispositif de remontées rapides assurées par les forces de l'ordre, 147 accidents corporels (c'est à dire ayant nécessité des soins médicaux) ont été recensés sur les routes de la région en août 2014. Ce chiffre, en repli de 10,7 % comparé à celui d'août 2013, confirme l'embellie amorcée au début de l'été (- 6,0 % en juin et - 8,7 % en juillet). Néanmoins, en raison de la forte dégradation de l'accidentalité routière observée entre janvier et mai, les accidents corporels sont restés stables sur les douze derniers mois dans les Pays de la Loire (+ 0,7 %).

Le nombre de personnes tuées, lors d'accidents de la route ou dans les trente jours suivants, s'est élevé à 21 en août 2014, un chiffre quatre fois plus important qu'il y a un an (5 décès en août 2013). Cette augmentation spectaculaire, qui a particulièrement frappé la Loire-Atlantique (8 morts) et la Vendée (6), doit être relativisée dans la mesure où le mois d'août 2013 avait été le moins meurtrier des soixante dernières années. Cependant, contrairement à la tendance nationale, le nombre de morts s'est accru de 11 % sur un an. Une telle hausse n'avait plus été observée depuis 2009.

Graphique 21

Nombre d'accidents corporels de la circulation

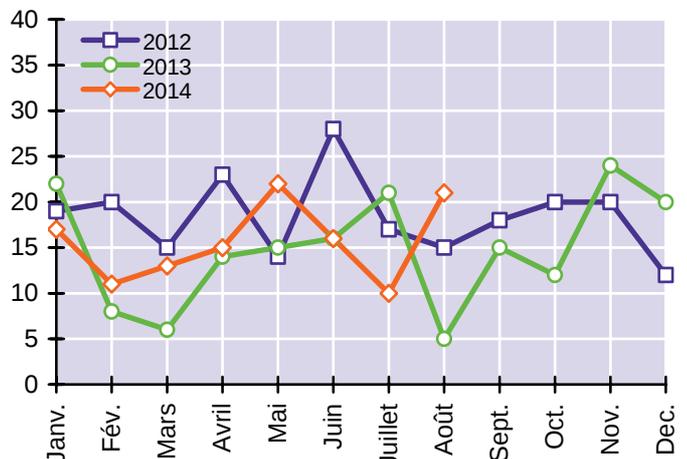


Source : Observatoire régional de sécurité routière des Pays de la Loire

NB - Les données des quatre derniers mois sont des estimations provisoires issues des remontées rapides extrapolées.

Graphique 22

Nombre de tués (à 30 jours)



Méthodologie (définitions et sources statistiques)

Démographie des entreprises de transport

Les créations et défaillances d'entreprise sont celles du secteur des transports (section H de la NAF) et de ses deux principaux composants : le TRM (sous-classes 49.41A à 49.42Z) et le TRV (sous-classes 49.31Z à 49.39B).

Les défaillances, recueillies par la Banque de France, proviennent des tribunaux de commerce et du BODACC (Bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales). Il faut attendre un trimestre pour obtenir, via le BODACC, 98 % des jugements effectués au cours d'un mois donné.

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation, redressement par continuation ou reprise. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.

Marché du travail des transports

Les statistiques des demandeurs d'emploi comptabilisent le volume de personnes inscrites à Pôle emploi le dernier jour du trimestre considéré. Les chômeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi sont regroupés dans les catégories A (sans emploi), B (ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins) et C (de plus de 78 heures).

Les demandeurs d'emploi peuvent être ventilés selon le secteur d'activité antérieur. Le graphique 3 se focalise ainsi sur le niveau des sorties d'emploi des entreprises dont l'activité principale relève des transports, indépendamment du métier précédemment exercé.

Le marché du travail des transports peut aussi être défini par le métier recherché. Le graphique 4 porte sur cette approche, traitant spécifiquement des demandeurs d'emploi postulant pour les métiers de la conduite routière de marchandises. Ces derniers ont été répartis en deux ensembles issus de regroupements de positions élémentaires du ROME (répertoire des métiers de Pôle emploi) : courses et livraison par tournées sur courte distance (codes N4104 et N4105) et conduite de transport de marchandises sur longue distance (code N4101).

Emploi salarié

Les statistiques fournies par l'Acoss (caisse nationale des Urssaf) correspondent aux effectifs salariés des entreprises qui cotisent au régime général de protection sociale. L'affiliation à la Sécurité sociale est obligatoire pour tout établissement du secteur marchand industriel et commercial, quelle que soit sa branche d'activité.

En sont exclus les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole (soit l'essentiel des emplois du secteur primaire et une fraction des salariés des industries agroalimentaires et du commerce de gros) et une partie du secteur public (les administrations publiques, la plupart des établissements d'enseignement, la santé non marchande, ...).

Prix des carburants

Pour la composante « prix à la pompe », l'information a pour source la Direction des ressources énergétiques et minérales (DIREM). Les sociétés distribuant des carburants dans les réseaux de stations service ou en grandes surfaces sont tenues de lui communiquer, chaque semaine, les prix effectivement acquittés par le consommateur final. Pour la composante « prix à la cuve », l'information est issue d'une enquête par sondage menée auprès des sociétés pétrolières par le Comité National Routier (C.N.R.).

Le prix du gazole payé par les transporteurs routiers est exonéré de la T.V.A. à 19,6 %. Les transporteurs exploitant des véhicules de plus de 7,5 tonnes de PTAC récupèrent également une partie de la TICPE (Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Énergétiques), à raison d'environ 4,5 € par hectolitre.

Trafics autoroutiers

Les données sont issues de dénombrements exhaustifs effectués par ASF (Autoroutes du Sud de la France) et Cofiroute aux échangeurs et barrières de péage situés en Pays de la Loire.

Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de voitures particulières comprennent l'ensemble des ventes de véhicules de moins de dix places (hors motos et voitures). Plus d'un tiers d'entre eux sont achetés par des personnes morales (concessions automobiles, loueurs de véhicules, taxis, ...). Les véhicules utilitaires sont composés, quant à eux, des cinq ensemble suivants : camionnettes, camions, remorques lourdes, semi-remorques et tracteurs routiers.

En 2010, le FCA (Fichier central des automobiles) géré depuis les années 1970 par l'Association Auxiliaire de l'Automobile, a été remplacé par le RSVéRo (Répertoire Statistique des Véhicules Routiers), géré directement par le ministère en charge des transports. Cet outil n'étant pas encore totalement stabilisé, les données ne sont actuellement plus transmises avec les mêmes niveaux de détail et de consolidation qu'auparavant.

Trafic du port de Nantes Saint-Nazaire

Les statistiques fournies par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire sont issues de bilans provisoires mensuels. Elles ne comprennent pas les flux internes du port, constitués du trafic fluvio-maritime entre les différents sites de l'estuaire de la Loire.

Fréquentation des transports collectifs urbains

La collecte des données est effectuée auprès des exploitants de Nantes, Angers et Le Mans. Ces 3 réseaux représentent plus de 85 % de la fréquentation régionale des transports publics urbains.

Les méthodes de calcul de cette fréquentation sont variables d'un réseau à l'autre. Il convient de distinguer ceux dotés de la billettique, qui ont une connaissance précise et continue de l'usage de leurs services, des autres réseaux pour lesquels les voyages sont estimés à partir de clés de mobilité. Pour ces derniers, si le nombre de voyages issus de la vente de tickets peut être connu avec précision, la fréquentation des détenteurs d'autres formules tarifaires fait l'objet d'estimations.

Qualité de service du Transport Express Régional

Les indicateurs de qualité de service des lignes ferroviaires TER fournis par la direction régionale de la SNCF et mis en ligne par l'AQST (Autorité de la qualité de service dans les transports) sont de deux types. Il s'agit du nombre de trains annulés (trains dont la programmation était connue des voyageurs et dont la circulation a été supprimée sans avoir pu être annoncée avant 16 heures le jour précédent) et du nombre de trains en retard (trains arrivés plus de 5'59" après l'horaire prévu au terminus de la liaison ferroviaire).

Trafic de passagers de l'aéroport de Nantes

Les statistiques mensuelles de l'Aéroport Nantes Atlantique donnent la répartition du trafic de passagers par type de vol (régulier / nolisé). Par opposition au trafic régulier, le trafic nolisé se définit comme l'ensemble des vols affrétés ponctuellement par des voyageurs et non commercialisés par les compagnies aériennes.

Accidents de la route

Les chiffres présentés ici concernent les accidents survenus sur le territoire des Pays de la Loire. Les données des 2 à 5 derniers mois reposent sur un dispositif de remontées rapides transmises par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales. Il s'agit d'estimations provisoires des résultats mensuels, offrant une marge d'erreur moyenne inférieure à 5%. Elles sont établies par extrapolation afin de compenser les décès tardifs sous 30 jours et de pallier divers autres écarts structurels entre remontées rapides et données définitives du fichier national des accidents corporels (dit fichier BAAC). Les estimations provisoires initiales sont ensuite affinées au fur et à mesure de la consolidation du fichier BAAC. Jusqu'à l'établissement des chiffres définitifs, validés par les observatoires départementaux de la sécurité routière.

Pour en savoir plus :

Les séries statistiques brutes de la plupart des indicateurs présentés dans cette note sont disponibles et mises à jour le deuxième mardi de chaque mois sur le site internet de la DREAL à l'adresse suivante : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-et-series-statistiques-a509.html>



DREAL PAYS DE LA LOIRE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



Recherche sur le site

AIR, CLIMAT ET ÉNERGIE
LOGEMENT ET CONSTRUCTION
RESSOURCES NATURELLES ET PAYSAGES
VÉHICULES, SÉCURITÉ ET TRANSPORTS ROUTIERS
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET AMÉNAGEMENT
PRÉVENTION DES RISQUES ET NUISANCES
CONNAISSANCE ET ÉVALUATION

Accueil > Connaissance et évaluation > Données par thème > Transports > Conjoncture du secteur des transports > Indicateurs et séries statistiques des transports - Données conjoncturelles (mensuelles et trimestrielles)

CONNAISSANCE ET ÉVALUATION

- Evaluation environnementale
- Données par thème
- Logement et construction
- Les risques en région Pays de la Loire
- Ressources naturelles et paysages
- Transports
- Conjoncture du secteur des transports**
- Publications statistiques annuelles sur le secteur des transports
- Etudes partenariales INSEE / DREAL
- Etudes
- Publications
- Documentation
- Cartothèque
- Téléchargement des données SIG
- SIGLOIRE
- Prospective territoriale
- Observatoires

Indicateurs et séries statistiques des transports - Données conjoncturelles (mensuelles et trimestrielles)

8 novembre

Accès direct

- ✓ Entreprises du secteur des transports
- ✓ Marché du travail
- ✓ Comptages routiers
- ✓ Transport de marchandises
- ✓ Transport de voyageurs

Pour chacun des indicateurs, deux fichiers sont disponibles : la fiche de métadonnées et les données statistiques. La mise à jour des séries (mensuelles ou trimestrielles selon le cas) est effectuée le deuxième mardi de chaque mois. Prochaine actualisation : 13 décembre 2011.



- ▲ **Entreprises du secteur des transports**

 - Créations d'entreprises
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 72.6 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 13 sept. 2011\)](#) (format PDF - 79.3 ko)
 - Defaillances d'entreprises
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 74.8 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 13 sept. 2011\)](#) (format PDF - 79.4 ko)
- ▲ **Marché du travail**

 - Demandeurs d'emploi dans le secteur des transports
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 72.4 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 13 sept. 2011\)](#) (format PDF - 80 ko)
 - Demandeurs d'emploi des métiers de la conduite
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 28.6 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 13 sept. 2011\)](#) (format PDF - 80 ko)
- ▲ **Comptages routiers**

 - Trafics autoroutiers
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 80.1 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 13 sept. 2011\)](#) (format PDF - 79.4 ko)
- ▲ **Transport de marchandises**

 - Flux des véhicules de transport routier de marchandises
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 76.3 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 11 oct. 2011\)](#) (format PDF - 79.2 ko)
 - Immatriculations de véhicules utilitaires neufs
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 72.7 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 12 juil. 2011\)](#) (format PDF - 80.2 ko)
 - Prix du gazole professionnel
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 73.9 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 8 nov. 2011\)](#) (format PDF - 80.6 ko)
 - Trafic extérieur du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 71.8 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 8 nov. 2011\)](#) (format PDF - 77.7 ko)
- ▲ **Transport de voyageurs**

 - Immatriculations de véhicules particuliers neufs
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 72.8 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 13 sept. 2011\)](#) (format PDF - 84.4 ko)
 - Fréquentation des lignes régionales de voyageurs
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 79.1 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 8 nov. 2011\)](#) (format PDF - 77.4 ko)
 - Trafic de passagers de l'aéroport international Nantes Atlantique
 - [Fiche signalétique de la source statistique](#) (format PDF - 71.4 ko)
 - [Séries statistiques \(dernière mise à jour : 8 nov. 2011\)](#) (format PDF - 83.3 ko)

Dans la même rubrique

- ▶ Notes de conjoncture trimestrielles sur les transports

*La conjoncture
des transports
en Pays de la Loire*

Service connaissance
des territoires et évaluation

Division de l'observation,
des études et des statistiques

5 rue Françoise Giroud - CS16326
44263 Nantes Cedex 2
Tél. 02 72 74 73 00

Directeur
de la publication :
Philippe Viroulaud

ISSN : 2109-0025

© DREAL 2014

Prochaine parution de la note de conjoncture : **mi-décembre 2014**

Document téléchargeable sur le site internet de la DREAL :
<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/notes-de-conjoncture-a536.html>

Rédaction et mise en forme :
Denis DOUILLARD

denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr